

## **La politique d'assistance du Japon destinée à la République de Guinée**

Avril 2024

### **1. Objectif de la coopération au développement en Guinée**

La Guinée, avec ses pluies abondantes, ses sols fertiles et ses ressources en eau (océan, rivières, etc.), voit environ 60 % de sa population engagée dans le secteur primaire, principalement l'agriculture et la pêche, qui représente environ 29 % du PIB (2022) et constitue un secteur clé. Dans le secteur industriel, le pays possède des ressources naturelles telles que la bauxite, qui représente un tiers des réserves mondiales, ainsi que le fer, l'or et les diamants. L'exploitation minière représente environ 12 % du PIB (2023). De plus, la Guinée entretient une relation de coopération étroite avec le Japon, étant traditionnellement un pays qui soutient l'utilisation durable des ressources halieutiques, y compris la chasse à la baleine.

Cependant, l'économie du pays n'exploite pas pleinement ces ressources et fait face à de nombreux défis. Premièrement, l'agriculture, qui fournit les moyens de subsistance de la majorité de la population, est confrontée à des problèmes d'amélioration de la productivité et reste largement limitée à une production de subsistance. En conséquence, environ 29 % de la demande annuelle de riz du pays doit être importée (2023), et l'amélioration de la situation alimentaire, basée sur l'agriculture et la pêche, y compris la production de riz, est nécessaire, compte tenu des catastrophes naturelles telles que les inondations et des impacts prévus du changement climatique. De plus, bien que le potentiel minier soit élevé et que les investissements étrangers s'intensifient, les infrastructures électriques et la connectivité liées à la production et à la transformation des ressources sont en cours de développement, et l'attraction d'industries de transformation à forte valeur ajoutée est un défi futur. En conséquence, l'économie est vulnérable aux prix internationaux des ressources et connaît des industries nationales encore fragiles, typique des économies dépendantes des ressources, et reste classée parmi les pays les moins avancés. En outre, la fragilité de la gouvernance due à l'instabilité politique a empêché la fourniture adéquate de services sociaux dans des domaines tels que l'éducation primaire et la santé. En particulier dans le secteur de la santé, la vulnérabilité du système de santé national a été révélée par des épidémies telles que le virus Ebola et le COVID-19. De plus, les pertes économiques dues à l'explosion du dépôt de pétrole survenue à Conakry en décembre 2023 sont considérables, et la pénurie d'électricité s'aggrave en raison du manque d'approvisionnement en pétrole pour les centrales thermiques. De ce point de vue, le développement des infrastructures socio-économiques de base est devenu un défi plus important que jamais.

De plus, l'instabilité politique, telle que la prise de pouvoir militaire en septembre 2021, entrave une réponse rapide aux défis susmentionnés. Pour surmonter ces défis, le soutien au processus de transition civile toujours en cours du pays est extrêmement important.

Dans ce contexte, le gouvernement de transition a mis en œuvre le "Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025", qui vise à renforcer le cadre juridique et la gouvernance, à promouvoir la croissance économique basée sur les ressources naturelles, à améliorer les revenus et la productivité des jeunes pour réduire la pauvreté, à créer des emplois, et à développer les infrastructures socio-économiques, y compris les principales routes, le réseau électrique et le réseau d'approvisionnement en eau de la capitale.

Le soutien du Japon aux efforts de la Guinée pour résoudre les défis auxquels elle est confrontée est d'une grande importance pour le renforcement des relations bilatérales, y compris sur la scène internationale, et pour la réalisation de la paix et de la stabilité dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

## **2. Principe fondamental de la coopération (Objectif global) : Développement des infrastructures pour un développement socio-économique durable**

Le Japon soutient une transition civile inclusive et fluide en Guinée, et coopère au développement socio-économique durable, en se concentrant sur la 1) sécurité alimentaire, 2) le développement des infrastructures socio-économiques de base et 3) l'enracinement de la démocratie.

## **3. Domaines prioritaires**

### **(1) Sécurité alimentaire**

Le Japon apporte son appui en vue d'améliorer la productivité agricole, y compris l'augmentation de la production de riz, aliment de base, et de renforcer la chaîne de valeur, par le biais d'initiatives telles que la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD). Il coopère également à la promotion de la pêche, y compris l'aquaculture continentale, et à l'utilisation durable des ressources halieutiques.

### **(2) Développement des infrastructures socio-économiques de base**

Le Japon apporte son appui en vue du développement des infrastructures socio-économiques pour assurer la croissance durable de la Guinée. En particulier, en tenant compte de l'amélioration de la connectivité dans la région de la CEDEAO, et en considérant les disparités économiques internes, il soutient le développement des infrastructures de base qui contribuent à la vie quotidienne et à la promotion des investissements, telles que l'amélioration de l'accès à une

alimentation électrique et en eau stable.

De plus, le Japon apporte son appui en vue de renforcer les mesures de lutte contre les maladies infectieuses en Guinée, en développant les installations de services d'hygiène dans le secteur de la santé et des soins et en formant le personnel administratif et de soins. Il soutient également le renforcement des ressources humaines pour le développement du capital humain à long terme.

(3) Enracinement de la démocratie (jusqu'à la fin de la transition civile)

Le Japon soutient une transition civile inclusive et fluide du gouvernement de transition par le biais d'organisations internationales. Plus précisément, il coopère à l'établissement d'un cadre constitutionnel et juridique pour la tenue d'élections démocratiques, à la sensibilisation du public, à la création et au renforcement des capacités des organes de gestion électorale.

**4. A tenir en compte**

- (1) Compte tenu des attentes élevées en matière d'investissements japonais, principalement dans le secteur minier, la coopération public-privé sera activement promue, y compris la participation d'entreprises privées aux formations techniques et professionnelles pour le développement des capacités ingénieurs et des techniciens.
- (2) En tenant pleinement compte de la situation sécuritaire, l'aide sera fournie tout en prenant des mesures de sécurité pour le personnel impliqué dans les projets de coopération internationale.